

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT
BLOC-AID**

USAGE DU PRODUIT : Nettoyant/Agent d'entretien de drains et d'égouts

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
1310-73-2	30-40	Hydroxyde de sodium	2	----	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION 124° C (255° F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,38	% DE SOLIDE SUR LA MASSE < 1
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR Liquide rouge transparent, inodore	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH > 13,5	SEUIL DE L'ODEUR Non disponible	ÉTAT PHYSIQUE GAS ___ LIQUID <u>X</u> SOLID ___
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible		

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR >124° C (255° F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non établies
MOYENS D'EXTINCTION Ce produit n'entretient pas la combustion.	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies		DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Los produits de combustion sont toxiques. Tout contact avec l'aluminium ou tout autre métal réactif est susceptible de dégager de l'hydrogène. La chaleur est générée lors du mélange à l'eau.

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X

CONDITIONS D'INSTABILITÉ

Non établies

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)

Acides concentrés et oxydants.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque une irréversible affection oculaire accompagnée de symptômes tels que brûlures chimiques, douleur, rougeur, tuméfaction de la conjonctive, destruction des tissus et lésion éventuelle de la cornée permanente.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque de graves affections cutanées accompagnées de symptômes tels que brûlures chimiques, douleur, rougeur et destruction des tissus.

INGESTION : Risque d'être nocif ou fatal en cas d'ingestion avec des symptômes tels que douleur, irritation ou lésions buccales, irritation de la gorge et troubles du tractus digestif, entraînant éventuellement la mort. Le produit est considéré comme étant un poison.

INHALATION : L'inhalation du brouillard de produit risque de provoquer une irritation ou des dommages des voies respiratoires avec des symptômes d'inconfort nasal et d'écoulement nasal accompagnés et de toux.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Corrosif pour les yeux et la peau.

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

EFFETS TOXIQUES

SUR LA REPRODUCTION

Non disponible

TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE :

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si l'irritation des voies respiratoires ne peut être évitée pour la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Creuser une digue et utiliser une matière inerte pour contenir les déversements, puis transférer dans des contenants destinés à la récupération ou à l'élimination. Rincer le coin en utilisant l'eau et évacuer dans un égout sanitaire. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

MÉTHODE POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter respirer le brouillard du produit. Laver abondamment après toute manipulation. Ajouter le produit seule à l'eau. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques pour la maison.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 43° C (110° F). Ne pas entreposer ni verser dans des conteneurs en métal, surtout en aluminium. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Liquides corrosifs, n.s.a., 8, UN 1760, II, (contient hydroxyde de sodium)

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Maintenir la paupière de l'œil ouverte et rincer lentement et délicatement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact au bout des 5 premières minutes et continuer à rincer l'œil. Consulter un médecin immédiatement.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Contacter immédiatement un centre antipoison ou un médecin quant au traitement à suivre. Faire lentement boire un verre d'eau à la personne si cette dernière est en mesure d'avalier. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

NOTE À L'USAGE DU MÉDECIN : Des troubles muqueux probables peuvent contre-indiquer l'utilisation d'un lavage d'estomac.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

BLOC-AID

DATE D'ÉMISSION : octobre 25, 2016

REMPLECE : octobre 25, 2013

APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990